

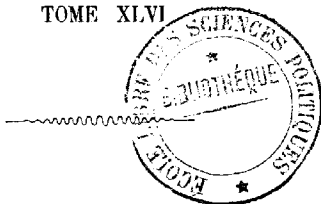
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

LXXVIII^e ANNÉE — NOUVELLE PÉRIODE

TOME XLVI



LAUSANNE

Bureau de la Bibliothèque universelle

GENÈVE

BUREAU DES ARCHIVES
18, rue de la Pêlissierie.

—
BALE ET LEIPZIG .

H. GEORG, LIBRAIRE

PARIS

SANDOZ ET FISCHBACHER
33, rue de Seine.

—
LONDRES

BARTHÈS ET LOWELL
14, Great Marlborough Street.

ÉTATS-UNIS. — BOSTON : SCHÖENHOF ET MÖLLER, 40 WINTER-STREET

1873

Tous droits réservés.

M. de Gubernatis ne rejette pas les vaincus de son musée; j'y trouve M. Emile Ollivier de qui l'on ne saurait dire qu'il ne fut rien... hélas ! il fut ministre...

Et même académicien.

Il est vrai que les Italiens, qui n'ont rien perdu à Sedan, au contraire, n'ont aucune raison d'attaquer l'homme au cœur léger qui les aimait d'ailleurs... Son père, Démosthènes Ollivier, avait à Marseille une maison ouverte où se réfugia plus d'un proscrit, chassé de l'Italie voisine. C'est dans cette maison que Mazzini eut la douleur de perdre un fils. Un oncle d'Emile était négociant à Livourne et contribua de ses deniers à l'impression de *l'Asedio di Firenze*, le fameux roman de Guerrazzi. Elevé à cette école, le futur ministre devait s'attacher au pays de Cavour. Il le défendit contre M. Thiers, qui craignait pour la France (non sans raison) les trop gros voisins. A ces sages inquiétudes, M. Ollivier opposa un mouvement oratoire d'une belle fierté : « Je ne puis, dit-il, quant à moi, placer la grandeur de la France dans l'abaissement et dans la faiblesse des autres nations. Je ne puis croire que, pour être forte, elle ait besoin d'être entourée d'une ceinture d'états faibles; j'ai cet orgueil pour elle de croire qu'elle peut être grande entre les plus grands. »

Après le portrait de M. Emile Ollivier vient celui d'un de vos collaborateurs : nous serions accusés de camaraderie si je vous répétais seulement le quart des choses bienveillantes que dit de lui M. de Gubernatis... Enfin M. Amédée Roux clot la série; je vous ai déjà parlé dans le temps de cet écrivain modeste et sérieux qui, connaissant à fond les deux pays et les deux littératures, a puissamment contribué par ses traductions, ses chroniques, son active collaboration aux revues des deux langues, à maintenir l'entente intellectuelle entre Rome et Paris.

Telle est la première série de profils étrangers dessinés d'une main preste et ferme par M. de Gubernatis. Il y en aura d'autres et nous ne manquerons pas d'en profiter : c'est pour nous que travaille l'infatigable publiciste.

— Dans une précédente chronique, je vous ai parlé de ces petits musiciens italiens qui courent le monde et qui font un si triste métier, malgré le pétilllement de leurs beaux yeux noirs. Je trouve sur eux de nouveaux détails dans le dernier volume de M. Ma-

xime Du Camp ¹ ; j'apprends qu'ils étaient déjà nombreux en France en 1824 et qu'on dut les conduire à la frontière. On eut à sévir de nouveau contre eux en 1837, malgré les harpes et les marmottes qu'ils montraient au public; l'ordonnance de police qui les frappait, disait dans un français contestable « que les animaux et les instruments qui sont confiés à ces enfants ne constituent point l'exercice d'une profession et ne sont qu'un moyen de dissimuler la profession qu'ils exercent. »

Autrefois c'était la Savoie, Chiavari et Parme qui, pauvres et dénués, poussaient vers la France ces petits émigrants. « Ils faisaient le pénible métier de ramoneurs, jouaient de la vielle, montraient *la marmotte en vie*, dansaient une informe bourrée et chantaient *Diva Zanette* ou *la Catarina*. » Aujourd'hui, c'est des provinces du midi que viennent ces pittoresques guenilles. La Basilicate en fournit peut-être les neuf dixièmes : c'est un commerce monstrueux. « Un exploiteur parcourt les villages, recueille les enfants qu'on veut bien lui remettre et les prend à bail, ordinairement pour trois ans. Tout ce que ces enfants gagneront, n'importe où, pendant ce laps de temps, lui appartient, et en échange il donne à la famille une somme définitive ou une somme annuelle. On signe les actes en forme, stipulant dédit en cas de non exécution des clauses du traité. »

Les contrats sont très étranges. Un père loue son fils comme il louerait un champ : l'enfant est un capital dont le produit appartient légalement au père. Cela se négocie par-devant notaire et l'on ne trouve rien d'immoral à ces arrangements. L'exploiteur est tellement sûr de son droit, qu'à l'étranger, en cas d'infraction au traité, il recourt naïvement à son consul. « Cette industrie a ses commis-voyageurs, ses recruteurs, ses placiers. Les uns vont chercher les enfants et les amènent à Paris entre les mains d'un patron qui les attend et les paie tant par tête; d'autres préviennent les intéressés que, dans tel village, se trouve un enfant bon musicien et d'une physionomie agréable; d'au-

¹ *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX^e siècle.* Paris, Hachette, 1873. Ce quatrième volume, plus intéressant peut-être encore que les autres, pourrait être intitulé *les Misérables* : il s'occupe des mendiants, des malades, des vieillards, des enfants trouvés et des fous. Je pense que mon collègue de Paris vous parlera de ce beau livre.

tres enfin, et ce ne sont pas les moins dangereux, lorsqu'ils apprennent qu'un patron a été expulsé par mesure administrative, réunissent les pauvres petits qui appartiennent à sa bande, en saisissent la direction et les exploitent. »

On cite des actes abominables commis par ces patrons. « En juin 1866, un nommé Pellittieri fut convaincu d'avoir, pendant quatre jours et quatre nuits, tenu un enfant attaché sous son propre lit avec une corde de harpe serrée à l'aide d'une clef formant tourniquet. » Dans cette vie nomade, très poétique pour les poètes de romances et les peintres de livres illustrés, ces pauvres êtres ne gardent pas longtemps la santé du corps et de l'esprit ; ils s'étiolent de toutes manières. « Aussi, d'après des calculs sérieux, établis par une autorité italienne compétente, on peut affirmer que sur cent enfants émigrés, vingt reviennent au pays, trente s'établissent à l'étranger et cinquante meurent de misère et de privations. »

M. Du Camp est allé les surprendre à Paris dans les quartiers qu'ils habitent. « Cinq, six, quelquefois sept lits dans une même chambre ; dans chaque lit, trois, quatre, cinq, parfois six enfants. Lorsqu'on entre à l'improviste dans ces singuliers dortoirs, on reste surpris de voir surgir des têtes de partout. En effet, il y a un traversin à chaque extrémité du lit ; les enfants couchent tête-bêche et tout nus selon la coutume italienne. Aux murs, aux plafonds sont pendues les harpes qui, entre leurs mains, sont plutôt un prétexte qu'un instrument de travail ; sur des planches reposent quelques hardes de rechange et des sacs de grosse toile contenant les pâtes expédiées ou apportées d'Italie. »

Pauvres enfants, auxquels font semblant de porter envie les lyriques de pacotille ! S'ils ne rapportent pas d'argent, le patron les bat ; s'ils tendent la main aux passants, la police les arrête. Ils viennent pourtant et reviennent en foule ; pendant l'exposition de 1867, à Paris, on a mis la main sur 1544 petits mendiants italiens. On les expulsa en masse ; ils se vengèrent de cette mesure par une adresse emphatique au peuple français, dans laquelle ils faisaient leurs adieux à la France hospitalière, sœur de l'Italie.

Par malheur, cette Italie dont la France est la sœur ne s'inquiéta guère de cette coupable émigration de petits êtres, voués au vice et à la misère. En 1868, le sénat du royaume a été saisi

d'un projet de loi qui pouvait apporter certaines entraves à ce honteux trafic ; le premier article de ce projet portait que nul enfant ne pourrait être conduit à l'étranger, loué ou cédé, à moins qu'il n'ait seize ans accomplis. Où en est la loi ? Je l'ignore. Les sénateurs sont lents, c'est leur droit de vieillards.

Il est vrai que la mendicité est dans les mœurs ; après les Allemands, les Italiens sont peut-être le peuple d'Europe qui craint le moins de tendre la main. Rome sous les papes et Naples sous les Bourbons rappelaient la cour des miracles. A chaque pas, vous rencontriez un homme déguenillé qui vous demandait l'aumône ; le soir, c'étaient des femmes vêtues de noir (quelquefois des hommes déguisés) qui vous accostaient d'un air sinistre. Sur les places, même dans les promenades, gisaient des êtres difformes, estropiés, mutilés, presque nus, affichant des plaies hideuses et vous poursuivant de hurlements et de grimaces épileptiques pour vous soulever le cœur. Vous leur jetiez alors quelques sous pour les éloigner ou les faire taire ; aussitôt il en survenait vingt autres encore plus affreux, écorchés, écumants, tordus, convulsés, féroces, implorant votre pitié ou plutôt votre dégoût. La clémence du ciel ajoutait à l'horreur du spectacle ; les étrangers ne comprenaient pas que, dans un pays où le pain coûte si peu et où le soleil, même en hiver, se charge de chauffer les maisons, il y eût tant de misère. Il fallait vivre longtemps dans le pays pour comprendre que la douceur même du climat exemptait ce peuple des dures nécessités dont les gens du nord ont fait des vertus. La crainte du froid et de la faim ne le forçait pas au travail. La misère ne l'effrayait point ; ce mot, qui a un son lugubre en français, est moins triste à Naples, moins sérieux surtout ; le patois du pays a tout un répertoire de mots bouffons pour désigner les misérables : *sfasulato*, *paccariato*, etc. Dans toute comédie populaire, le *disperato*, l'homme sans sou ni maille, joue un rôle burlesque et franchement joyeux. L'opéra des *Due ciabattin* (les deux savetiers) débute par un chœur d'enfants affamés qui demandent un morceau de pain. Rien n'est plus drôle : survient un être encore plus famélique et maigre à faire peur qui se tord à chaque pas et tombe en défaillance ; on étouffe de rire en le voyant. Enfin, dans le midi, l'extrême détresse n'est ni tragique ni honteuse : encouragée d'ailleurs par l'extrême charité du peuple, elle tend la main sans rougir. Si bien qu'autrefois des

milliers de gens mendiaient à Naples, les uns pour obtenir le nécessaire, les autres pour extorquer le superflu. Dès votre débarquement, vous étiez accosté par un douanier et par un gendarme qui vous demandaient la pièce. Vous entriez dans la ville, aussitôt tous les écolés dont je parlais plus haut, sans compter les pêcheurs, les bateliers, les portefaix, bientôt après les capucins vous assaillaient de supplications, chacun réclamant une obole, un pauvre *tornese* (la moitié d'un sou), et si vous refusiez le *tornese*, au moins votre bout de cigare. Ainsi partout : dans les administrations, dans les tribunaux, dans les maisons privées, le garçon de bureau, l'huissier, le valet de chambre et le cocher de votre médecin, le *strascina-faccende* (le factotum) de votre avocat, les guides, les custodes, les facteurs de la poste (on marchandait les ports de lettres), enfin une bonne moitié de la population demandait la *bottiglia*, c'est-à-dire l'aumône, avec une humilité souvent effrontée, comme on réclame un droit. Je ne dis rien de la tourbe des solliciteurs. Que devenait la dignité humaine avec de pareilles habitudes ? Les gouvernements déçus les toléraient, les encourageaient même ; l'abjection du peuple n'a jamais effrayé les gouvernements absolus.

A la chute de François II, le nombre des mendiants de profession établis à Naples s'élevait à quatorze mille, non compris les moines, les quêteurs pour les âmes du purgatoire et les pauvres ouvriers ou étudiants allemands qui venaient vous demander quelques sous pour retourner chez eux. Quand Naples devint italienne, un homme d'esprit et de bien, M. Léopoldo Rodinò, se mit tout seul à la chasse de ces quémanteurs ; il se fit donner deux agents de police, obtint de l'argent au moyen de souscriptions particulières, forma une association, établit des dépôts et déclara la guerre aux quatorze mille maîtres de la rue. Il en réduisit le nombre à cinq ou six cents.

Mais que de luttes à soutenir, contre eux d'abord, et aussi contre les bonnes âmes qui leur faisaient l'aumône ! La charité prenait le parti de la mendicité, se déclarait lésée, persécutée avec elle, jetait les hauts cris, se disait frustrée d'un droit, privée d'un bonheur. « Pauvres créatures ! s'écriait-on partout ; vous les empêchez de mendier, vous voulez donc qu'elles volent ! » Le métier, d'ailleurs, était trop productif pour qu'on y renoncât de si bon cœur. — « Pourquoi ne travailles-tu pas ? demandiez-

vous à un pauvre, et il vous répondait tout franc : « Si je travaillais, comment nourrirais-je ma femme et mes enfants ? » — J'ai connu un mendiant qui a donné cent cinquante mille francs de dot à sa fille.

M. Rodinò m'a raconté qu'un jour, ayant rencontré par hasard un nécessiteux qui savait écrire, il le prit au service de l'œuvre et lui donna un traitement régulier. Un beau matin, l'homme ne vint pas au bureau à l'heure habituelle; notez qu'étant payé à la journée, son absence lui enlevait son gagne-pain. Il était donc malade? Nullement, il était allé se promener à la *Villa Reale*, les Tuileries de Naples. Pour faire l'école buissonnière? Pas le moins du monde; pour tendre la main aux passants.

M. Maxime Du Camp parle dans son livre d'une femme qui avait le même vice ou si l'on veut la même manie¹. Un dernier trait et je clos cet article douloureux. Un matin, dans un des plus affreux quartiers de Naples, au fond d'une petite cour malsaine où s'ouvrait une sorte d'ancre humide, sans air ni soleil, pavé de boue et d'ordures, M. Rodinò surprit une famille entière mourant de froid et de faim. Il y avait un père couvert de plaies, une mère et trois enfants, le dernier à la mamelle. Le philanthrope italien se chargea de tous ces malheureux; il promit de faire entrer l'homme dans un hospice et d'envoyer à la mère, chaque semaine, une petite somme d'argent. Le lendemain, quand on vint apporter ces secours, on ne trouva personne. Toute la famille avait disparu dans la nuit, *per paura d'essere soccorsa*, par peur d'être secourue, dit le rapport du commissaire de police.

— Je reviens à ma ritournelle ordinaire; j'ai pris tout l'espace qui m'est alloué et je n'ai encore rien dit des livres nouveaux; le chroniqueur est un détestable bibliographe. Je ne veux pourtant pas mettre ces feuilles sous enveloppe sans y ajouter un mot pour

¹ Elle est relativement bien née, un de ses très proches parents occupe une situation importante, et cependant cette femme est chanteuse des rues, et « chaque jour dans les cours, sur les emplacements autorisés, dans les cabarets borgnes, va *goualer* des romances sentimentales et prétentieuses. Bien souvent on a voulu l'arracher de cet affreux métier; elle-même elle a maintes fois promis d'y renoncer; quelque chose de mystérieux la pousse qui la rejette sur les pavés; elle reprend le cahier de chansons et la vie de Bohème. »